

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES**  
*Extrait du Registre*  
*des délibérations du Conseil Communautaire*  
*de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON*

**SEANCE DU 01 AVRIL 2025 A 18 HEURES**

*L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 17 mars 2025, s'est réuni à la salle de la Manutention à Embrun, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.*

*Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN*

*Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GOURLAIN Mireille, SCARAFAGIO Stéphane, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor (arrivée à 18 h 20), METTAVANT Colette.*

*Absents excusés : PARPILLON Christian donne pouvoir à AUDIER Marc, MARROU Jehanne donne pouvoir à Zoïa DEPEILLE, DIDIER Alexandre donne pouvoir à Chantal EYMEOD.*

*Absents : SILVE Wiebke, RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert.*

**RAPPORT N° 2025/76 : Demande de subvention à la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'animation de la Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne (STePRiM) en 2025.**

**Vu** la délibération n°2021/27 du 1<sup>er</sup> mars 2021 relative à la convention-cadre signée entre la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et l'Etat pour la stratégie territoriale de prévention des risques en montagne et son avenant pour la période 2021-2024,

**Vu** la délibération n° DEB 22-321 du Conseil Régional ou de la Commission permanente du 29/04/2022 concernant l'attribution d'une aide spécifique de fonctionnement pour la STEPRIM de Serre-Ponçon,

**Considérant** la convergence entre les orientations de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les domaines de la prévention et la gestion des risques en montagne et la stratégie territoriale innovante et volontaire de la Communauté de communes de Serre-Ponçon associant la prévention, la prévision, la gestion des crises et les retours d'expériences,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE par 34 voix « pour » et 1 « abstention » :**

- **DE VALIDER** le plan de financement ci-dessous :

**Animation de la Stratégie territoriale pour la prévention des risques en montagne en 2025  
(postes non financés par l'Etat en 2025).**

MONTANT 1.85 ETP	FINANCEMENT REGION SUD		AUTOFINANCEMENT CCSP	
	Taux	Montant	Taux	Montant
98 250 €	20%	19 650 €	80 %	78 600 €

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à conduire les procédures et signer toutes les pièces nécessaires à cette demande,
- **D'INTRODUIRE** la demande de financement auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Ainsi fait les jours, mois, an susdits.**



**La Présidente,**

**Chantal EYMEOUD**